



ASSAINISSEMENT  
NON COLLECTIF  
*en deux-sèvres*



Assainissement non collectif

# Cahier des charges Etude de définition de filière

## Objectifs :

- ▶ Proposer à l'utilisateur un dispositif d'assainissement non collectif adapté :
  - *Au flux de pollution à traiter*
  - *Aux caractéristiques de l'immeuble (Pièces principales,...)*
  - *Aux caractéristiques de la parcelle (Aptitude à l'épandage)*
  - *A la sensibilité du milieu.*
- ▶ Informer et être un outil d'aide à la décision pour l'utilisateur.
- ▶ Être un complément technique d'information pour le SPANC et les entreprises (en plus des documentations de référence des fabricants).

## 1 – PROJET

- Nom et prénom de la personne ayant réalisé l'étude
- Localisation du projet sur plan de situation 1/25000<sup>ème</sup> et localisation de la parcelle
- Description du projet doit comprendre :
  - a) *Les renseignements sur le propriétaire et le locataire le cas échéant*
  - b) *Le cadre de l'étude : (Réhabilitation, construction neuve,...)*
  - c) *Le type de bâtiment et sa fréquentation (maison individuelle, locatif, maison secondaire, gîtes,...)*
  - d) *Nombre de pièces principales et nombre de chambres*
  - e) *Détermination du nombre E.H. au moment du projet et en fonction du nombre de pièces principales*
  - f) *Rappel zonage d'assainissement et évolution*
  - g) *Mode d'alimentation en eau potable (Puits à usage domestique, forage,...)*
  - h) *Surface disponible pour l'assainissement (prise en compte de nouveau projet,...)*

## 2 - LA PARCELLE

### Description générale (la parcelle dans son environnement) :

- Le niveau d'urbanisation : (maison isolée, hameau, agglomération)
- La situation et relief (Vallée, plaine,...) relevés topographiques de la parcelle et détermination de la pente
- Réseau hydraulique et exutoires (distance par rapport à un cours d'eau, mare, plan d'eau), préciser la catégorie piscicole du cours d'eau. Mentionner la présence de fossés (propriétés communale, départementale,...).
- Occupation du sol le jour des sondages (prairie, sol cultivé, bois,..) apporter des précisions sur la végétation dominante et /ou identifier des végétations caractéristique d'un sol.
- Les usages : Périmètre de captage, zone de baignade, puits ou forage déclaré ou non (recensement auprès du voisinage),...
- 

### Détermination du Profil

#### 1) Sondages :

- au minimum 3, préciser si sondage pelle mécanique ou tarière et localiser les sondages sur une carte.
- Date du sondage,

- Conditions météorologiques : Le jour du sondage ET les jours et semaines précédent le sondage avec précision sur les intensités

<p><b>Temps :</b></p> <input type="checkbox"/> Pluie <input type="checkbox"/> Neige <input type="checkbox"/> Humidité <input type="checkbox"/> Temps ensoleillé <input type="checkbox"/> Temps sec <input type="checkbox"/> Gel <input type="checkbox"/> Temps variable	<p><b>Intensité :</b></p> <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Forte
---	---

La profondeur minimum des profils doivent atteindre 1,20 m (sauf atteinte Horizon C – altération de la roche mère)

## 2) Formation du sol (Géologie)

Type de roche et formation

## 3) Profil synthétique

Horizons épaisseur	Texture	Structure	Couleur	Tâches	Teneur en E.G.
	Evaluer la texture dominante du sol : Sableuse Limoneuse Argileuse	Grumeleuse, lamellaire,...	<input type="checkbox"/> Rouge <input type="checkbox"/> Brun, <input type="checkbox"/> Brun-rouge <input type="checkbox"/> Vert <input type="checkbox"/> Gris,.....		Graviers Cailloux (> 2cm -5 cm) Pierres (> 5cm -20cm) Blocs (>20 cm)

➤ Photos des profils, si possible

## 4) Hydromorphie

Description du régime hydrique et forme de l'excès d'eau nappe perchée temporaire,...

Carte remontée de nappe BRGM

## 5) Perméabilité

Détermination de la perméabilité du sol si nécessaire avec au minimum 2 à 3 points de mesure.

Préciser la méthode utilisée, la profondeur des essais et déterminer le coefficient de K

## 3 – L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### 3.1 - Définition de la filière d'assainissement et dimensionnement

NB : La filière doit favoriser l'infiltration par sol avant de proposer d'autres dispositifs

Ce paragraphe intégrera :

**a) Un point de Rappel** : Synthèse des éléments précédents (Outil d'aide à l'utilisateur) > Proposition des filières adaptées (Niveau de curseur, code couleur ou système + / +++ / - / ---)

**b)** Une description de la filière sera réalisée (Avantages et Inconvénients,...)

**c)** Lorsqu'il y a nécessité d'implanter une **filière agréée**, un « Pré-tri » sera proposé à l'utilisateur, il tiendra compte au minimum :

- Capacité traitement (EH)
- Type de traitement (Boues activées, Cultures fixées,...)
- Fonctionnement (intermittence)
- Niveau d'entretien

**L'objectif est de proposer à l'utilisateur des regroupements de filière lui permettant de mieux comprendre les grands principes de fonctionnement et d'entretien afin d'orienter son choix.**

**d)** Dimensionnement en fonction du projet

**e)** Plan de l'implantation retenue (distance,...) et profil en coupe. Le plan servira à la bonne implantation et exécution des ouvrages.

### **3.2 - Rejet**

Le rejet doit être exceptionnel, l'étude doit présenter la **justification de l'impossibilité de l'infiltration**.

Rappel des normes et règles de rejet

### **3.3 - Entretien**

Fournir à l'utilisateur les conseils et guide d'entretien adaptés à la filière préconisée. Dans le cas des filières agréées préciser à l'utilisateur la nécessité de demander le guide de pose et d'entretien au fabricant.